

# COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission restreinte du 22 mai 2023

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## *LA JOURNEE DU FOOTBALL FEMININ*

*aura lieu Samedi 10 juin 2023*

*Au stade GEORGES LEFÈVRE*  
*à SAINT GERMAIN EN LAYE*

## CALENDRIER

Le calendrier du football féminin est disponible.  
Pour le consulter, [cliquez ici](#)

## TOUTES FOOT

Nous avons envoyé les 3 dossiers retenus par le jury départemental à la Ligue. Le choix des clubs Lauréats par la Ligue sera annoncé début juin.

## JOURNÉE DU FOOTBALL FÉMININ

Les inscriptions sont possibles jusqu'au dimanche 28 mai 2023. Le lien d'inscription a été envoyé aux clubs par mail.

## CRITERIUM U13F

La Commission rappelle aux clubs engagés dans ce dispositif que la jonglerie doit être effectuée en amont de la rencontre et la fiche doit être transmise au District sous 48h.

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

### CRITERIUM U13F A 8

*Rencontres du 22/04/2023*  
Amende de 20€ au club recevant

**POULE B**  
25755399 Aubergenville F.C 1 - Rosny S/Seine C.S.M 1

*Rencontres du 13/05/2023*  
1er rappel

**POULE B**  
25755398 FCFPIF 1 - Poissy A.S 2  
25755400 Maisons-Laffitte F.C 1 - Chanteloup Les V. U.S 1

**POULE C**  
25755428 Marly Etang 1—Versailles 78 F.C 1

**POULE D**  
25755455 FCFF 1 - Bailly Noisy S.F.C 1  
25755456 Elancourt O.S.C - Versailles Jussieu 1